

### *1) Initiatives multisectorielles*

L'établissement d'un dialogue sur la réforme de la réglementation en vue d'éliminer les obstacles réglementaires susceptibles d'avoir une incidence sur les échanges et autres activités commerciales, favorisera les relations économiques entre les deux pays. La coopération entre le Canada et le Japon, dans le cadre de leurs initiatives respectives en matière de passerelle Asie-Pacifique, resserrera les liens entre les deux partenaires commerciaux et stimulera leur croissance économique. Par ailleurs, le Canada et le Japon accordent une importance accrue à la coopération et à la promotion dans le domaine de l'investissement afin de faciliter la circulation des capitaux et de l'information. En outre, la mise à jour de la convention fiscale entre le Canada et le Japon contribuera à la promotion du commerce et de l'investissement entre les deux pays. Le Canada et le Japon ont décidé de réexaminer la possibilité d'un ALE afin de donner suite au rapport de l'étude conjointe, par les voies appropriées, notamment dans le cadre du prochain Comité économique conjoint.

### *2) Initiatives propres à un secteur*

La coopération dans les questions de réglementation ayant trait à la sécurité alimentaire et la propriété intellectuelle favorisera les échanges d'information et permettra de répondre aux préoccupations des Canadiens et des Japonais dans ces secteurs. L'établissement d'un partenariat de coopération en matière d'énergie contribuera à l'efficacité énergétique, à l'énergie propre et à la diversification des ressources; en outre, une collaboration accrue en science et en technologie stimulera l'innovation et la commercialisation mondiale de la recherche. Le Canada et le Japon ont également décidé de poursuivre les consultations sur les services aériens afin d'améliorer la circulation des personnes, et considère qu'un accord bilatéral de reconnaissance mutuelle visant le matériel de télécommunications favoriserait un accroissement du commerce dans ce secteur.

Le groupe de travail espère que la présente étude conjointe permettra d'améliorer l'entente mutuelle au sujet des relations